

1 Quai des compétences

Cabinet conseil en évolution professionnelle

Le Cycle Codev professionnel



« *Le groupe de codéveloppement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique* ». est la définition d'Adrien Payette et Claude Champagne, les inventeurs du codéveloppement professionnel.

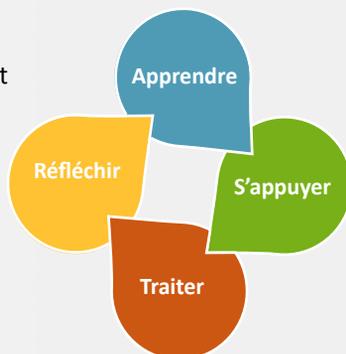
Le codéveloppement professionnel est une méthode d'animation d'un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles. Elles vont apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute, la réflexion et incitant à l'action.

Ce processus est guidé par un animateur formé au codéveloppement, respectueux du code déontologique élaboré par l'AFCODEV.

Le groupe de codéveloppement est plus qu'un lieu de parole et de partage, car l'objectif d'apprentissage est explicitement mis en évidence.

L'ADN du codéveloppement :

- porte sur une préoccupation actuelle (projet, problématique, question) et importante pour le client
- est orienté réflexion, action, mise en œuvre et progression
- s'appuie sur la récurrence des séances et la mise en œuvre intersession
- accorde une importance au retour sur expérience
- se pratique en petit groupe stable, en cercle



Les objectifs

Les objectifs sont nombreux, en voici quelques-uns :

- Apprendre sur sa pratique et la faire évoluer
- Contribuer à améliorer la pratique des autres
- Consolider ses compétences et savoirs, et en développer de nouveaux
- Rompre l'isolement, au sein d'une communauté d'apprentissage
- Développer sa communication et affiner son analyse des situations
- Enrichir ses stratégies d'action
- Ajuster sa posture professionnelle
- Apprendre à aider et être aidé
- Savourer le plaisir d'apprendre ensemble

Le déroulement

Le groupe de codéveloppement professionnel est composé de 6 à 8 participants.

Lors d'une séance, le processus de 6 étapes est appliqué :

- 1) Exposé du sujet
- 2) Questions de clarification
- 3) Demande du « client »
- 4) Consultations / partages
- 5) Synthèse, plan d'actions « client »
- 6) Partage des apprentissages

Le participant a un rôle unique par séance « client » ou « consultant », défini collectivement lors de la 1^{ère} étape.

Public concerné : Manager - Responsable de service - Responsable d'équipe - DRH

Lieu des séances : Formule intra et inter-entreprise selon la demande

Nbre de participants : 6 à 8 participants

Durée et rythme : 3 heures au rythme d'une séance toutes les 3 semaines à 1 mois

Nb de séances : égal au nombre de participants + 1

Intervenantes

Marie Desbois

Consultante en organisation RH et conduite du changement

Diplômée d'un Master 2 en Management des Organisations et conduite du changement (CNAM)

Formée à l'animation de codéveloppement professionnel

Karine Raphoz

Consultante RH

Diplômée d'un Master 2 en Gestion Stratégique des Ressources Humaines

DU coaching professionnel

Formée à l'animation de codéveloppement professionnel

Fabienne Leroux

Psychologue clinicienne du travail, diplômée du CNAM

Formée à l'animation de codéveloppement professionnel

Habilitée IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

**1 Quai des compétences, un cabinet ancré sur le territoire avec une équipe de consultants experts.
L'essentiel pour nous, c'est Vous.**



Retrouvez le détail de nos prestations et formations
www.1quaidespercompetences.fr

Deux agences :

Loire Atlantique : 1 rue de la Constitution - 44100 Nantes - Tél : 09 50 50 10 76

Maine et Loire : 23 rue chevreur - 49100 Angers

contact@1quaidespercompetences.fr

1 **Quai des compétences**

Cabinet conseil en évolution professionnelle